

## METTRE EN PLACE UN SYSTÈME DE COVOITURAGE

Le covoiturage est une solution simple et efficace pour réduire le recours aux transports individuels motorisés.

Il contribue à diminuer la circulation et les besoins en stationnement, permet de partager les frais de déplacement et favorise la convivialité entre le public.

### *Avant la manifestation*

- Contacter les plateformes de covoiturage existantes et y inscrire la manifestation – ce service est généralement gratuit.
- Intégrer un lien direct vers la ou les plateformes de covoiturage sur le site Internet de la manifestation et sur tous les supports de communication (affiches, flyers, newsletters, réseaux sociaux, etc.).
- Mettre en avant les avantages du covoiturage dans la communication : économies, réduction du trafic, partage d'un moment convivial.
- Lors de la planification des parkings, prévoir des emplacements réservés aux véhicules en covoiturage – qu'ils soient organisés via une plateforme ou formés spontanément sur place.
- Identifier et signaler clairement ces zones prioritaires pour les véhicules transportant plusieurs personnes.

### *Pendant la manifestation*

- Poursuivre la promotion du covoiturage sur le site, via la signalétique, les réseaux sociaux ou les annonces sur place.
- Mettre à disposition des bénévoles ou un point d'information pour sensibiliser le public et encourager la pratique du covoiturage.
- Communiquer régulièrement les informations utiles (stationnement, disponibilité, retour).

### *Après la manifestation*

- Demander aux plateformes de covoiturage les statistiques liées à la manifestation (nombre de trajets enregistrés, visites du site, taux d'utilisation, etc.).
- Évaluer la portée de la démarche et identifier les pistes d'amélioration pour les prochaines éditions.